

avançait alors. J'expose ces faits au ministre afin que la population sache comment il se fait que nous sommes dans une situation où nous avons des excédents de produits agricoles par suite du manque de débouchés, ce qui imposerait au Gouvernement l'obligation de prendre des mesures pour assurer des marchés.

Le très hon. M. Gardiner: Il y a dix ans que vous nous prédisiez cela, mais c'est encore à venir.

M. Diefenbaker: Nos prédictions se réalisent maintenant.

Le très hon. M. Gardiner: Pas du tout.

M. Diefenbaker: C'est précisément ce qui se produit.

Le très hon. M. Gardiner: Nous avons vendu tous nos excédents, sauf les pommes.

M. Diefenbaker: Non. Nos prophéties se réalisent maintenant. Voici notre situation. Ici comme ailleurs,

...à une époque où les aliments sont en abondance... le fantôme au festin, c'est le retour imminent de gros excédents de récoltes de base... D'ordinaire ces excédents signifient la baisse des prix des produits agricoles et la rupture de l'économie.

C'est extrait du *United States News and World Report*.

L'éditorial du *Financial Post*, que je veux mentionner, pose des questions à la suite d'un discours prononcé à Toronto par le très honorable Anthony Eden:

Dans une déclaration d'un euphémisme tout anglais, le très honorable Anthony Eden, lors du discours qu'il a prononcé à Toronto cette semaine, a résumé la situation actuelle ainsi:

"L'Amérique du Nord et l'Angleterre sont en bien fâcheuse posture sur le plan monétaire."

Si on enlève l'appui artificiel et temporaire du programme du rétablissement de l'Europe, la situation devient tout à fait alarmante.

Elle l'est, en effet. Il m'est interdit, en cette occasion, de parler du blé, mais la déclaration que nous avons si souvent faite de ce côté-ci de la Chambre et selon laquelle le blé canadien se vendrait à un prix bien inférieur au prix mondial, a été corroborée l'autre jour. Dans une dépêche de presse...

Le très hon. M. Gardiner: Le blé ne se vend plus maintenant à un prix inférieur.

M. Diefenbaker:... il est dit que sous le régime de l'accord canado-britannique, la Grande-Bretagne pourrait acheter son blé moyennant des prix "de 43c. à \$1.20 moins élevés par boisseau que les prix en cours aux États-Unis", d'où économie de 50 millions de dollars pour les États-Unis relativement aux fonds du plan de relèvement de l'Europe. L'éditorial ajoute:

Il en est ainsi surtout dans le cas des produits fabriqués et préparés.

Après avoir fait mention des conserves, du bois, du bacon, du fromage, du tabac et des fruits, l'auteur déclare:

Les auteurs de nos accords commerciaux bilatéraux avec le Royaume-Uni sont responsables dans une large mesure de la situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons présentement. Au lieu de nous procurer la stabilité, ils ont mécontenté d'anciens bons clients du Canada et ne nous ont pas même assuré en Grande-Bretagne un débouché minimum pour nos principaux produits d'exportation...

Si alarmante que soit la situation actuelle, l'avènement immédiat paraît encore plus sombre. Londres a récemment conclu avec la Pologne un très important marché de troc selon lequel cette dernière nation fournira à la Grande-Bretagne d'énormes quantités de bacon, de bois et d'œufs, denrées qui sont toutes d'un intérêt capital pour le Canada.

Puis il ajoute:

Il est temps qu'on nous dise quel rôle nous jouons dans ce nouveau programme de troc et d'importation de vivres des colonies. Des centaines de milliers d'emplois au Canada, et plusieurs localités canadiennes dépendent de notre commerce d'outre-mer, abstraction faite des millions de dollars placés dans l'achat de terrains, d'usines et d'outillage.

SANCTION ROYALE

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle du Sénat et, de retour, M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi ayant pour objet de modifier le droit statutaire.

Loi modifiant la loi des parcs nationaux.

Loi modifiant la loi sur le contrôle des changes.

Loi modifiant la loi de 1947 sur les mesures transitoires.

Loi modifiant la loi sur la Corporation commerciale canadienne.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à sept heures et demie.)

Reprise de la séance

LOI SUR LES PRODUITS AGRICOLES

PROROGATION POUR UNE PÉRIODE D'UN AN

La Chambre reprend l'examen de la motion du très honorable M. Gardiner tendant à la 2e lecture du bill n° 126 modifiant la loi sur les produits agricoles.

M. Diefenbaker: Avant le dîner, j'ai parlé de l'important accord conclu entre le Royaume-Uni et la Pologne. D'après M. Harold Wilson, président du *Board of Trade*, la